

tee of the Senate on National Defence, entitled: "Canada's Territorial Air Defence", tabled in the Senate on 23rd January, 1985,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the motion of the Honourable Senator Argue, P.C., seconded by the Honourable Senator Petten:

That the Standing Senate Committee on Transport and Communications be authorized to examine and report upon the policy of the Department of Transport regarding car rental outlets at airports, more particularly its refusal to open up competition, to increase the number of car rental outlets, the effect of restricting the major share of business to multinational companies, the adverse effect on jobs in Canadian companies and the advantages to the travelling public of greater competition,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Davey calling the attention of the Senate to the Government's preoccupation with secrecy,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Order of the Day being called to resume the debate on the inquiry of the Honourable Senator Stanbury calling the attention of the Senate to the Twenty-fifth Meeting of the Canada-United States Inter-Parliamentary Group, held at Dorado, Puerto Rico, from 8th to 12th March, 1984, and to the Report of the said Meeting,

It was—

Ordered, That it be postponed until the next sitting of the Senate.

The Honourable Senator Muir for the Honourable Senator Roblin, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator David:

That the Standing Committee on International Economy, Budgets and Administration be authorized to examine the subject-matter of the Bill C-45, intituled: "An Act respecting employment and employer and employee relations in the Senate and House of Commons", in advance of the said Bill coming before the Senate, or any matter relating thereto.

défense nationale, intitulé: «La défense aérienne du territoire canadien», déposé au Sénat le 23 janvier 1985,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Petten,

Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à faire une étude et à présenter un rapport sur la politique du ministère des Transports à l'égard des comptoirs de location d'automobiles aux aéroports, et plus particulièrement sur son refus d'élargir la concurrence et d'augmenter le nombre de comptoirs, sur les répercussions de la limitation de la part principale du marché détenue par les multinationales, sur les effets néfastes de cette politique sur l'emploi dans les compagnies canadiennes et sur les avantages d'une concurrence accrue pour le public voyageur,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Davey, attirant l'attention du Sénat sur les préoccupations du gouvernement à l'égard du secret,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Stanbury, attirant l'attention du Sénat sur la vingt-cinquième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Dorado, Puerto Rico, du 8 au 12 mars 1984 et sur le rapport de cette réunion,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Muir, au nom de l'honorable sénateur Roblin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur David,

Que le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration soit autorisé à étudier la teneur du Projet de loi C-45, intitulé: «Loi concernant les relations collectives entre employeur et employés au Sénat et à la Chambre des communes», avant que ce projet de loi soit soumis au Sénat ou toute question s'y rattachant.